

JMB/PA

N°2024-43

OBJET

**BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT CHANTE
COUCOU
APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF 2024**

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 14

Votes pour : 15
Abstentions : 0
Votes contre : 0

Affiché à la porte de la
Mairie : le 12 avril 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture
N° 23-03984-24
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André MIR**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2024

PRÉSENTS : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, René DARAN, Aline NARS, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUE

ABSENTE/EXCUSÉE : Sophie REY (procuration à Marie-Françoise VIDALON)

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 14 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Hélène GUIOUNET** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : André Mir, Maire

Je vous présente la proposition de budget primitif du budget annexe « lotissement chante coucou » pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses réelles	30 010,00	Recettes réelles	445 265,05
Opérations d'ordre	755 253,85	Opérations d'ordre	340 000,00
Report résultat 2023	1,20	Report résultat 2023	0,00
Total	785 265,05	Total	785 265,05
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses réelles	415 253,00	Recettes réelles	0,00
Opérations d'ordre	340 000,00	Opérations d'ordre	755 253,85
Report résultat 2023	0,85	Report résultat 2023	0,00
Total	755 253,85	Total	755 253,85

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

.../...

Décide :

- D'approuver le budget primitif du budget annexe « lotissement chante coucou » pour l'exercice 2024 tel que présenté ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses réelles	30 010,00	Recettes réelles	445 265,05
Opérations d'ordre	755 253,85	Opérations d'ordre	340 000,00
Report résultat 2023	1,20	Report résultat 2023	0,00
Total	785 265,05	Total	785 265,05
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses réelles	415 253,00	Recettes réelles	0,00
Opérations d'ordre	340 000,00	Opérations d'ordre	755 253,85
Report résultat 2023	0,85	Report résultat 2023	0,00
Total	755 253,85	Total	755 253,85

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 10 avril 2024



Le Maire,

André MIR